



Tunis, le 26 novembre 2013

## PREMIERE COTATION DE CITY CARS

La Bourse de Tunis annonce la première introduction à la Cote Officielle d'une société confisquée, la société *City Cars*. Cette introduction porte le nombre de sociétés cotées à 68.

Cet évènement a été célébré lors d'une cérémonie organisée au siège de la Bourse en présence de Mr Elyès Fakhfakh Ministre des Finances, du Président du Conseil du Marché Financier, des dirigeants de la Bourse de Tunis, du Dépositaire central et des sociétés d'intermédiation en bourse.

Mr. Mehdi Mahjoub, Directeur Général de la société, a sonné la cloche à 10 heures pour marquer le démarrage des négociations du titre sur le marché principal.

L'introduction de *City Cars* au marché principal de la Bourse a été réalisée à la suite d'une ouverture du capital à hauteur de 30%, par la cession de 4 millions cinquante mille actions, diffusées au moyen d'un placement global et d'une Offre publique à Prix Ferme au prix unitaire de 10,950 dinars.

En choisissant la cession en Bourse, l'Etat a cédé sa participation dans *City Cars* à sa juste valeur et levé 44.3 MD, tout en ouvrant à cette dernière les portes du marché pour financer son expansion.

La demande exprimée pour l'OPF a représenté environ 2,5 fois la quantité d'actions offertes et a attiré 5 177 nouveaux actionnaires. Le placement global a été souscrit par 38 investisseurs.

Avec les 13,5 millions d'actions qui composent le capital de la société, la capitalisation boursière de *City Cars* s'élève à 148MD.

Le titre *City Cars* sera coté dans le groupe de cotation continue avec le code mnémorique CITY et le code ISIN : TN0007550015.

### Contact

